

**Sujet :** [INTERNET] Veuillez trouver ci-joint mes observations

**De :** "> Dunand Chevalier Emmanuelle (par Internet)" <emmanuelledunand@yahoo.fr>

**Date :** 18/10/2017 11:32

**Pour :** "ddcspp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr" <ddcspp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de prendre en considération mon avis personnel concernant le projet de carrière et de donner en conséquence un avis défavorable à ce projet .

Je suis absolument opposée à ce projet stupide.

Je suis habitante de Pouigny, de Cherves petit hameau de l'autre côté de la vallée du Suin. Je subirai à ce titre bien des désagréments

- le bruit, évidemment
- la poussière, évidemment
- l'altération d'un paysage définitivement

Il ne sert à rien de minimiser ces impacts, ils sont connus, subis partout et par tous les riverains de ce type de carrière.

Toutefois ce n'est pas uniquement en tant qu'habitante de Pouigny Saint Pierre que je m'exprime, mais bien plus généralement en tant que citoyenne.

En premier lieu, je suis favorable au développement économique des territoires ruraux. C'est une nécessité et nous devrions tous à y contribuer en mutualisant nos idées, nos projets, nos ressources.

Un territoire est une organisation politique cohérente fondée sur une légitimité démocratique.

Ce territoire s'est doté d'outils de gouvernance. Ainsi, tout projet devrait se faire en concertation et en conformité avec les compétences de la Communauté de communes et la Chartes du Parc naturel régional.

Donc oui au développement économique!

Encore faut-il tenir compte du capital existant et se garder de le dilapider au gré d'une aventure hasardeuse.

Notre capital, c'est cette richesse environnementale incontestable.

S'il est noté, dans l'étude, que les surfaces concernées ne présentent pas d'intérêt particulier (faunistique ou botanique) c'est oublier qu'elles sont parties intégrantes d'un territoire et que les surfaces qui les jouxtent sont, elles, d'une grande richesse en terme de biodiversité. Détruire une partie (même jugée insignifiante) est de fait impacter l'ensemble du capital.

Et ce capital, et bien il rapporte!

- Évidemment par le tourisme (merci le PNR Brenne, La Région Centre Val de Loire et les politiques publiques éclairées!)
- mais aussi par son attractivité: des familles s'installent dans ces hameaux préservés, y élèvent leurs enfants, les scolarisent dans la commune, font leurs courses à la maison du fromage et à la poissonnerie du village, vont au restaurant... Il est là le développement économique!

De plus ces enfants s'épanouissant ici construisent un lien pérenne au territoire et ne manqueront pas ultérieurement de participer à sa vitalité (en tout cas , là est le vrai investissement)

La carrière n'est pas un projet de développement économique. C'est la spéculation de quelques uns sur un bien commun, en hypothéquant de plus et pour toujours le bien de nos enfants.

Il y a une vraie malhonnêteté à vouloir faire croire le contraire. C'est, encore une fois, l'affabulation (électorale) bien connue qui repose sur le mythe de "l'installation d'entreprises".

Combien d'habitants du territoire vont effectivement trouver un travail dans cette carrière?

Combien de plats du jours supplémentaires vont être servis à l'auberge?

Combien de nouveaux habitants vont nous rejoindre et participer ainsi à une dynamique économique?

Vraiment?

Une carrière à Pouigny Saint Pierre? C'est un "petit" projet, sans ambition politique et générant de forts dommages. C'est inconséquent et irresponsable!

Il n'y a pas d'effet d'aubaine!

D'ailleurs si c'était le cas les initiateurs du projet n'auraient pas manqué d'en faire la publicité! Ils auraient, à l'occasion de réunions publiques, trouver une juste gratification à leur génie prospectif. Mais ils se sont bien gardés d'en débattre ce qui, en plus des nuisances, entame la confiance en les élus!

**Merci de donner un avis défavorable à ce projet**

Emmanuelle DUNAND CHEVALIER  
6, rue de la Bicherie / Cherves  
36300 POULIGNY SAINT PIERRE